



Stratégie Climat pour l'agriculture

Résumé

La diminution des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation au changement climatique font partie des principaux défis environnementaux, sociétaux et politico-économiques actuels et à venir. Tous les secteurs de notre société sont concernés, au plan national comme au plan régional. Le secteur agroalimentaire a, à cet égard, un rôle important à jouer. Ce secteur a le potentiel d'apporter une contribution à la protection du climat par la réduction des émissions de gaz à effet de serre, par la constitution et la préservation de puits de carbone ou par la production d'énergies renouvelables. De surcroît, le secteur agroalimentaire doit nécessairement s'adapter au changement climatique pour continuer d'assurer la production de denrées alimentaires et fournir à l'avenir aussi les prestations d'intérêt public. Les initiatives et mesures indispensables doivent être prises à temps afin de saisir les opportunités qui se présentent.

La Stratégie Climat pour l'agriculture sert au secteur agroalimentaire de fil conducteur guidant son processus d'adaptation et ses efforts en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Elle définit des lignes directrices communes, fixe des objectifs à long terme et décrit les points forts et champs d'action envisageables.

Le double rôle de l'agriculture

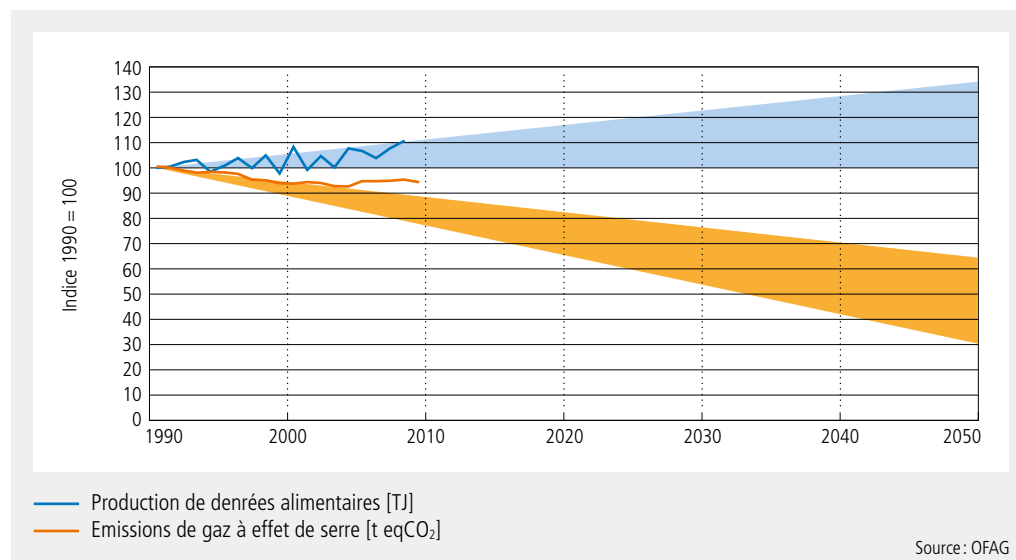
Le secteur agroalimentaire est à la fois acteur et victime du changement climatique. D'un côté, ce secteur exerce une influence directe sur le développement de concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère en libérant ces gaz ou en les piégeant dans le sol et de l'autre, les changements climatiques influent sur les conditions de production agricole.

Selon l'inventaire suisse des gaz à effet de serre, l'agriculture a émis 5,6 millions de tonnes d'équivalents CO₂ en 2009, soit au moins 10 % des émissions totales en Suisse. A la différence de la plupart des secteurs économiques, la part de l'agriculture aux émissions fossiles de CO₂ est faible. En revanche, l'agriculture est la principale source d'émissions de méthane et de gaz hilarant, avec des parts respectives de plus de 80 % et de 75 %. Entre 1990 et 2009, les émissions agricoles ont diminué d'au moins 8 %.

De manière générale, le changement climatique en Suisse entraîne un glissement de la répartition des espaces propices à la production agricole. De même qu'il comporte des aspects positifs (p.ex. prolongation de la période de végétation), il exerce également des effets négatifs (p.ex. pression accrue des organismes nuisibles en raison des hivers plus doux). L'augmentation des extrêmes climatiques peut être considérée comme critique, car ils réduisent la sécurité des rendements. La combinaison de températures élevées et de faibles précipitations s'est ainsi traduite en 2003 par une nette réduction des récoltes.

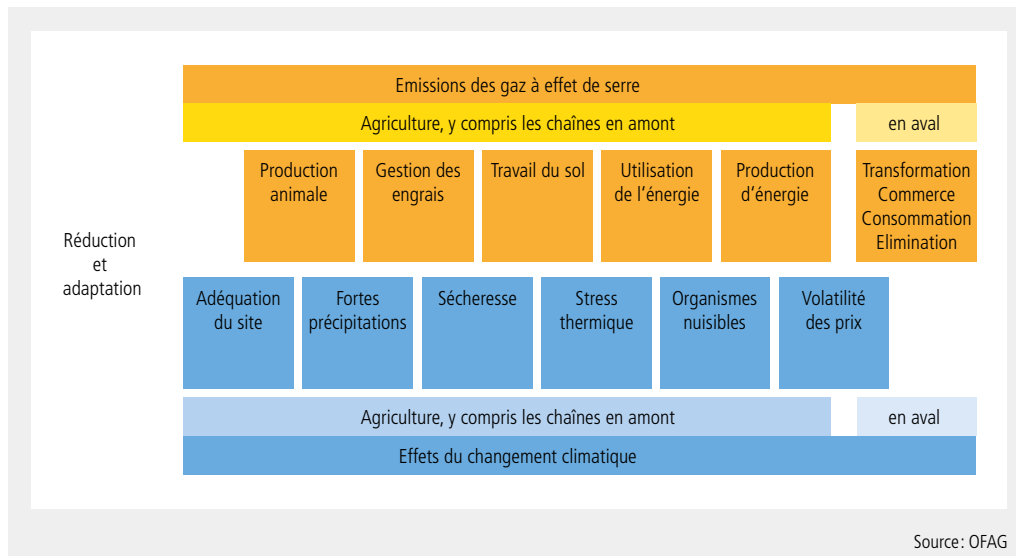
But

Grâce à une adaptation anticipative au changement climatique, l'agriculture doit réussir à augmenter à la fois sa production et ses prestations d'intérêt public. La réduction visée des émissions de gaz à effet de serre est composée de deux volets interdépendants : 1. La production par l'agriculture de gaz nocifs pour le climat devra être réduite d'au moins un tiers d'ici 2050. 2. Il s'agira ainsi de parvenir à réduire de deux tiers les émissions dans le domaine de l'alimentation (production et consommation). Ce but est ambitieux, mais réaliste à long terme. Découlant de l'engagement de la communauté internationale de limiter l'élévation de la température globale à 2° C au maximum, il prend en compte l'aspect de la sécurité alimentaire. Le secteur agroalimentaire apporte ainsi sa contribution à une société durable.



Le graphique indique la trajectoire visée concernant la production de denrées alimentaires (zone bleue) et les émissions de gaz à effet de serre (zone orange) ainsi que l'évolution, depuis l'année de référence 1990 jusqu'à aujourd'hui.

Points forts de l'adaptation et de la réduction des émissions polluantes



La figure indique les risques à prévenir (en bleu) et les domaines dans lesquels les émissions doivent être réduites (en orange).

En matière d'adaptation au changement climatique, il s'agit d'améliorer préventivement la robustesse de l'agriculture suisse afin d'atténuer les effets négatifs d'événements extrêmes. Pour ce qui est de la réduction des émissions, il convient de tirer parti de manière conséquente des potentiels d'augmentation de l'efficacité et de limiter l'utilisation d'énergies et de produits non renouvelables.

Il existe de nombreuses possibilités de synergies entre adaptation et réduction des émissions qu'il s'agit d'utiliser au mieux. La prise en compte ciblée de l'adéquation du site à la production agricole et l'optimisation de l'aménagement du territoire augmentent l'efficacité des ressources et contribuent à assurer le niveau de production. En raison de la corrélation entre la teneur en humus, l'état de la structure et la capacité d'infiltration et de rétention de l'eau du sol, le renforcement des mesures de protection du sol apporte des avantages tant du point de vue de la protection du climat (stockage du carbone dans le sol) que de l'adaptation au changement climatique (diminution de l'érosion, amélioration du régime hydrique). Une haute performance de vie et la bonne santé des animaux de rente sont également des aspects centraux du point de vue de la réduction des émissions par unité de production dans le domaine de l'élevage.

De la sélection animale et végétale aux systèmes de stabulation produisant peu d'émissions, en passant par la protection phytosanitaire intégrée, les systèmes d'irrigation économiques en eau et les pronostics et systèmes d'alerte précoce, les champs d'action sont variés (cf. image sur la page de couverture). Le défi consiste à choisir ceux qui permettent de réaliser la protection du climat et l'adaptation au changement climatique avec un rapport coûts/bénéfices optimal. Aussi longtemps que l'on ne disposera pas de données consolidées à ce sujet ou qu'elles ne pourront pas être produites à moyen terme, priorité sera donnée aux options dont on peut retirer des bénéfices multiples ou aux mesures peu coûteuses qui sont à la fois praticables et efficaces.

Légende de l'aperçu des champs d'action (page de couverture):

- T1 Elevage, T2 Gestion des troupeaux, T3 Composition des aliments, T4 Pacage, T5 Installations destinées à l'élevage, T6 Santé des animaux
- P1 Sélection végétale, P2 Systèmes culturaux, P3 Organismes nuisibles, P4 Travail du sol, P5 Changement du mode d'utilisation
- B1 Diversification, B2 Organisation du territoire, B3 Pronostics, B4 Protection
- D1 Stockage des engrais de ferme, D2 Epandage des engrais, D3 Utilisation d'engrais
- W1 Gestion de l'offre d'eau, W2 Stockage d'eau, W3 Distribution d'eau
- E1 Energie des bâtiments, E2 Energie des machines, E3 Energies renouvelables

Acteurs

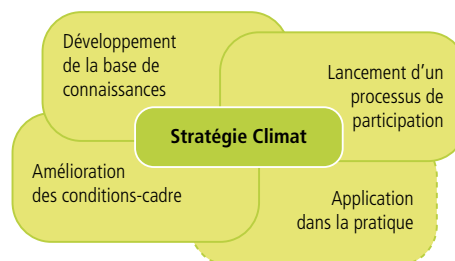
Les exploitations agricoles sont plus ou moins touchées par le changement climatique en fonction du site et des conditions d'exploitation. Le potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre varie lui aussi d'une exploitation à l'autre. Compte tenu de la lenteur des changements climatiques et de la complexité de la problématique, il est très difficile pour les agriculteurs de prendre à temps les décisions justes.

Les paysans ont besoin du soutien de divers partenaires : la recherche et la vulgarisation, les acteurs du secteur privé de l'ensemble de la chaîne de production alimentaire ou en lien avec l'agriculture (sélection, génie rural, industrie chimique, assurances, transformateurs, grands distributeurs, etc.) de même que les milieux politiques et l'administration. Enfin, les consommateurs eux-mêmes ont une influence décisive sur la production en choisissant un produit alimentaire plutôt qu'un autre.

Domaines d'approfondissement

Pour une mise en œuvre réussie de la Stratégie Climat pour l'agriculture, il est nécessaire d'en fournir les bases scientifiques, de mettre en place les conditions-cadre légales à cet effet et de donner aux différents acteurs les moyens d'agir.

Base de connaissances : Les lacunes de connaissances sont comblées, des mesures et solutions d'adaptation favorables à la protection du climat sont développées. L'efficacité des mesures et solutions proposées doit être évaluée individuellement et en combinaison avant de déterminer quel est le mélange de mesures optimal pour atteindre l'objectif défini. Pour ce faire, il faut pouvoir se fonder sur un bilan exhaustif des émissions et sur les résultats du suivi des effets significatifs du changement climatique.



Conditions-cadre : Le développement de la politique agricole vise à instaurer les conditions favorables à une adaptation efficiente et à une réduction effective de ces émissions nocives. Les mesures nécessitant un long délai de mise en œuvre doivent être introduites suffisamment à l'avance. Tout particulièrement dans le cas de décisions qui exigent d'importants investissements et dont l'efficacité porte sur le long terme, il s'agit de choisir des solutions robustes et climat-compatibles. Cependant, d'autres domaines politiques encore doivent apporter leur contribution : pour atteindre les objectifs définis, il est primordial de prendre des engagements ambitieux en matière de réduction des émissions à l'échelle globale et dans le domaine des transports et de l'habitation, de même qu'en faveur d'une meilleure protection des terres cultivables.

Processus de participation : Il est important de sensibiliser les acteurs concernés à la thématique et de diffuser largement les informations. La création de possibilités de mise en réseau et l'échange d'expériences font également partie de l'effort d'intégration.

Application dans la pratique : Il s'agit de la mise en œuvre concrète des propositions de solutions. Les acteurs lancent des projets communs et développent des technologies et des concepts innovants.

Si tous les partenaires de l'agriculture et de la filière alimentaire assument leurs responsabilités, les objectifs ambitieux de la stratégie Climat pour l'agriculture pourront être atteints.

Editeur

Office fédéral de l'agriculture (OFAG)
CH-3003 Berne
Tél.: +41 31 322 25 11
Fax: +41 31 322 26 34
Internet: www.blw.admin.ch
Copyright: OFAG, Berne 2011



La version intégrale de la stratégie Climat pour l'agriculture peut être téléchargée à l'adresse Internet www.blw.admin.ch > Thèmes > Durabilité > Ecologie > Climat